

Territoire

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Gex

N°12 • DÉCEMBRE 2006

Sommaire

INITIATIVES

➤ Transports en commun p.2/3

Création d'un outil juridique pour améliorer et optimiser les transports en commun transfrontaliers.

ZOOM

➤ Compétence Petite enfance p.4/5

Présentation de la nouvelle compétence petite enfance et des projets qui élargiront l'offre d'accueil pour les familles du Pays de Gex.

ENJEUX

➤ La création de l'EPFL p.6

Un outil de maîtrise foncière au service de l'intérêt public. Les élus vous donnent leur point de vue.

ÉVÉNEMENTS

➤ Nouvelles technologies p.7

Arrivée du Très Haut Débit dans le Pays de Gex, territoire désigné comme site pilote. Démarrage du projet en 2008.

BLOC-NOTES

➤ A l'affiche p.8

Découvrez toutes les manifestations culturelles gessiennes du premier trimestre 2007.



La petite enfance, une nouvelle compétence au service des familles

Il n'est pas facile de faire garder ses enfants dans le Pays de Gex. Aussi, la CCPG assumera désormais une nouvelle compétence : la petite enfance.

Entre 2007 et 2010, l'offre d'accueil sera donc élargie pour répondre aux besoins des familles du Pays de Gex et de la Valserine.

STATION MONTS-JURA

Mijoux-la-Faucille : Cap sur le confort

La station Monts-Jura poursuit le programme d'investissements, débuté par d'importants travaux de pistes en 2004 et 2005, avec la réalisation d'un appareil tout confort.

Engagé dans une vaste opération visant à moderniser son parc de remontées mécaniques et assurer, du même coup, un niveau de confort optimal à ses clients, le Syndicat Mixte des Monts Jura après le site de Lélex-Crozet en 2005, transforme cette année le site de Mijoux-la-Faucille.

Ainsi, la télécabine quatre places du

Mont-Rond, réalisée en 1974 et le télésiège à quatre places des Rhodos ont été démontés au profit de la réalisation du Télécombi du Mont-Rond. Cet appareil alterne sièges six places et cabines 8 places avec un débit de 2 370 personnes à l'heure. Il vient renforcer les installations existantes du domaine de la Faucille en améliorant le confort et la sécurité des skieurs.

Rendez-vous sur les pistes très prochainement.

Station Monts-Jura : www.monts-jura.com
Office de tourisme Monts-Jura : 04 50 20 91 43
Centrale de réservation : 04 50 20 92 00

INFO





ÉDITO

Le Sommaire de votre «Territoire» de ce mois de décembre est à nouveau particulièrement riche. Vous sont ainsi présentés dans le détail :

- la création à terme (2010) de 262 nouvelles places de crèche afin de compenser l'insuffisance de l'offre d'accueil régulier dont nous souffrons,

- l'amélioration des transports transfrontaliers avec la mise en place d'un nouvel outil juridique adapté à la problématique des territoires transfrontaliers,

- le choix du Pays de Gex comme site pilote pour le très haut débit qui concernera à terme tout le département de l'Ain,

- l'adhésion à un établissement public pour permettre aux communes et à la Communauté de faire face à une pression foncière qui les pénalise dans des problématiques aussi importantes que celles du logement, de l'économie ou des équipements publics.

Voilà bien des sujets qui touchent à l'essentiel de notre vie quotidienne. Ils traduisent ainsi dans les faits les compétences que les communes ont délégué à la CCPG.

Les défis complexes que notre territoire doit relever, du fait de ses particularismes, amène vos élus communautaires à se poser régulièrement la question de la mutualisation des moyens et des actions afin de leur donner le maximum de cohérence et donc d'efficacité.

S'il est vrai que la lisibilité des actions menées par la Communauté de Communes reste souvent opaque pour nombre de Gessiens, «Territoire» tente chaque trimestre de les rendre plus compréhensibles. C'est en tout cas le but que l'équipe rédactionnelle s'est fixée.

Bonnes et heureuses fêtes de Noël et de nouvel an à tous.

Etienne Blanc
Président de la Communauté de Communes du Pays de Gex

Territoire – Pays de Gex

Journal n°12
Trimestriel d'information de la Communauté de Communes du Pays de Gex

Directeur de publication : Gérard Paoli, premier Vice-président délégué à l'administration générale et à la communication

Rédactrice en chef : Cécile Rambour, chargée de communication

Elus membres du comité éditorial : Guy Maurin (Prévessin-Moëns), Odile Millereux (Thoiry)

Rédaction : Danielle Beauvils, Guillaume De Cock, Jean-Pierre Dunand, Hélène Muller, service communication

Création maquette : Point Com et Enosis

Mise en page : Pagina Communication

Crédit photos : Cap Images, CCPG.

Dépôt légal à parution et ISSN en cours

Tirage : 31 500 exemplaires sur papier recyclé

Impression : Delta Imprimerie (69)

TRANSPORTS

Le GLCT, une solution adaptée aux transports transfrontaliers

Pour une meilleure cohérence transfrontalière dans le domaine des transports en commun, la CCPG vient d'adhérer au GLCT (Groupement Local de Coopération Transfrontalière).

Le GLCT, une solution juridique adaptée au territoire gessien

Mis en place pour faciliter la coopération transfrontalière, le GLCT est un outil juridique au service des collectivités territoriales. Le GLCT est aussi une structure permettant l'adhésion de plusieurs pays, même s'ils n'appartiennent pas à l'Union Européenne : c'est le cas pour la Suisse. Sur le territoire, les partenaires suisses et français souhaitent, depuis longtemps, mettre en place une véritable politique commune pour les transports publics afin de réaliser ensemble un projet.

Le GLCT correspond donc à une nouvelle solution juridique adaptée au territoire transfrontalier dans le but de développer, à destination des usagers des liaisons pendulaires, une offre adaptée et à la hauteur de leurs besoins.

En effet, l'absence d'outils juridiques permettant la passation d'appels d'offres transfrontaliers

pour la mise en place de lignes de transports en commun traversant la frontière était la difficulté majeure rencontrée. Il fallait trouver une véritable cohérence à l'échelle d'un territoire englobant deux départements français, l'Ain et la Haute-Savoie, et deux cantons suisses, ceux de Genève et de Vaud. Actuellement, l'éclatement des lignes de part et d'autre de la frontière entraîne une gestion alourdie.

Pour une tarification homogène et une promotion commune

Concrètement, les travaux menés entre les différents partenaires du transport public transfrontalier du bassin genevois ont abouti à la mise en place d'un comité stratégique. Ce comité a pour objectifs principaux de coordonner, de développer et d'organiser l'offre de transports publics, mais aussi de mettre en place une tarification homogène et une promotion commune. Il est composé des membres du



GLCT ainsi que de la Communauté de Communes de l'Agglomération annemassienne et de la Région Rhône-Alpes.

Le GLCT, quant à lui, assurera l'exploitation, l'administration, le marketing et la tarification de l'ensemble des lignes transfrontalières transférées par les

autorités organisatrices. D'autre part, il aura compétence pour passer des appels d'offres transfrontaliers.

Outil juridique à part entière, le GLCT n'aura aucune incidence sur le fonctionnement quotidien des lignes, mais il permettra d'en renforcer la cohérence. ■

Les collectivités membres du GLCT :

France : les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, les Communautés de Communes du Pays de Gex et du Genevois.

Suisse : les cantons de Genève et de Vaud.

Les lignes transférées :

- la ligne D : Valleiry / Saint-Julien / Cornavin,
- la ligne F : Gex / Ferney-Voltaire / Cornavin,
- la ligne Y : Val Thoiry / Blandonnet, (à compter de septembre 2007)
- la ligne Evian / Thonon / Douvaine / Genève
- la ligne Annecy / Cruseilles / Saint-Julien / Genève

Enquête Transport

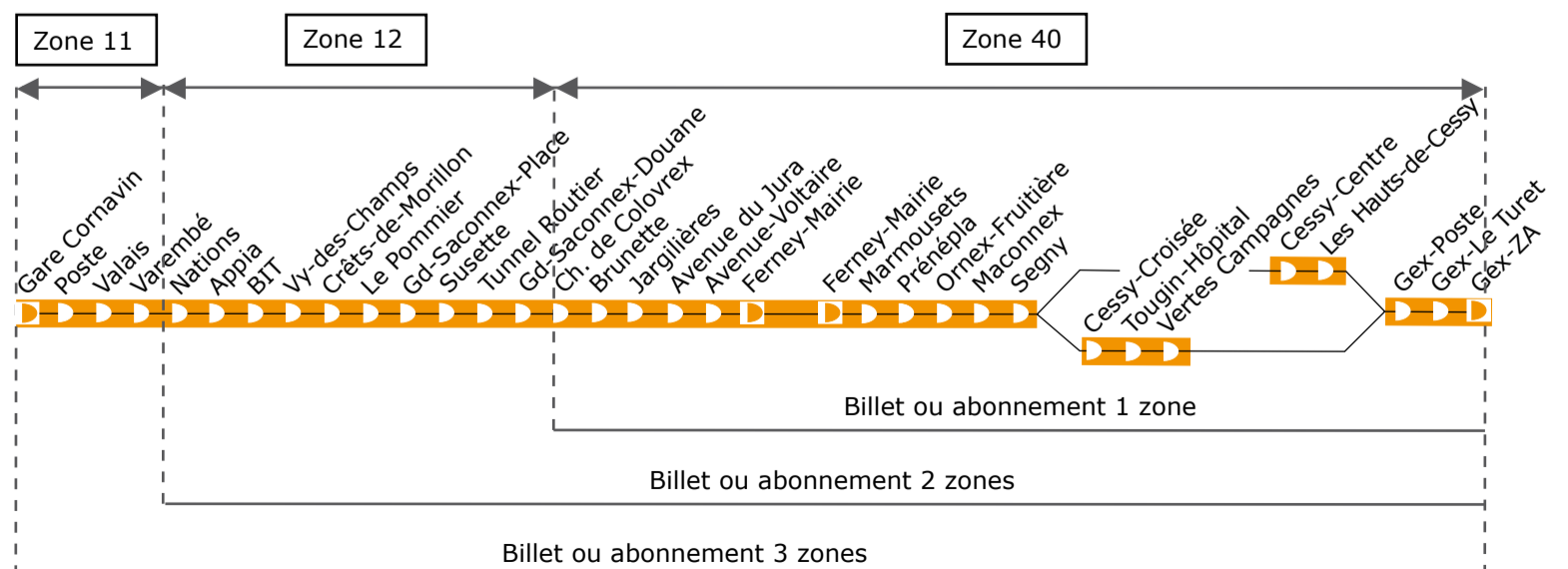
Une Enquête «Déplacements Grand Territoire», sera menée prochainement par le Syndicat Mixte d'Etudes des Transports et Déplacements (SMETD), en partenariat avec les cantons de Genève et de Vaud, l'Etat français, la Région Rhône-Alpes et l'Europe. Elle servira à définir les projets de routes et de transports collectifs nécessaires au développement du bassin franco-valdo-genevois. Elle se déroulera suivant une méthode nationale standardisée et fera l'objet d'une déclaration auprès

de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

L'enquête aura lieu du **mardi 16 Janvier au samedi 28 Avril 2007**, par téléphone pour une partie de l'échantillon des ménages à interroger ou directement à domicile. Le bureau d'études SOFRECO sera chargé de cette enquête. Vous aurez peut-être la chance d'être tirés au sort pour répondre à cette enquête et ainsi participer au développement de la région.

Merci d'avance pour l'accueil et le temps accordés aux enquêteurs. ■

PLAN DE LA LIGNE F (Gare Cornavin / Gex ZA)



GENS DU VOYAGE

La nouvelle aire d'accueil des gens du voyage de Gex

Depuis quelques années, les problèmes récurrents rencontrés par les stationnements sauvages des gens du voyage en divers endroits du territoire, ont amené les responsables politiques à réfléchir sur des solutions concrètes à apporter à ce dossier sensible.

Opérationnelle depuis le 18 septembre dernier, la toute nouvelle aire d'accueil des gens du voyage, située à Gex, vient compléter les espaces d'accueil existant déjà sur le Pays de Gex. L'aire de Gex possède une capacité d'accueil de seize emplacements, tous aménagés avec un WC, une douche, un endroit abrité pour entreposer une machine à laver et un robinet extérieur. Situé à côté du stade de Chauvilly, ce nouvel espace est géré par un régisseur présent du lundi au vendredi, de 9 heures à midi, chargé, entre autres, des arrivées et des départs. Sur cette aire de Gex, les familles sont autorisées à stationner 45 jours, dans le but de fluidifier les passages. En effet, cet espace est considéré comme une aire de passage, et non comme une aire de stationnement à durée indéterminée. Pour les communes de plus de 5000 habitants,



la loi Besson impose la création d'aires d'accueil pour les gens du voyage, dans le cadre d'un schéma départemental. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la CCPG a également repris la gestion de l'aire de Ferney-Voltaire qui comprend huit emplacements permettant d'accueillir une dizaine de familles. Quotidiennement, deux agents assurent le gardiennage de cette aire. Quant au règle-

ment intérieur, il fixe à 45 jours la durée de stationnement. Les familles accueillies doivent s'acquitter d'une redevance journalière et prennent en charge leur consommation d'eau et d'électricité. Il existe aussi une aire située à Préveissin-Moëns dédiée particulièrement à accueillir les grands passages. A court terme, c'est-à-dire d'ici 2008, de nouvelles aires

devraient venir compléter celles déjà en service, l'une à Divonne-les-Bains et l'autre entre St-Genis Pouilly et Préveissin-Moëns. Tout ceci s'inscrit bien dans la prise de compétence que la Communauté de Communes a mise en place depuis 2004 dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des aires équipées pour l'accueil des gens du voyage. ■

TECHNOPARC - PAYS DE GEX

Les petits nouveaux de la Pépinière

La Pépinière accueille deux nouvelles entreprises dans ses ateliers et bureaux : la société «EcoCasa», spécialisée dans la distribution de matériaux isolants naturels et écologiques, et la société «PC Doctor», intervenante dans le domaine de l'informatique.

Entreprise "The PC Doctor"

David Hallet, londonien de 41 ans est responsable de «The PC Doctor», nouvelle entreprise de la Pépinière. Satisfait d'avoir retrouvé son statut d'indépendant après vingt ans d'expérience, il est très heureux d'avoir trouvé un local sur le Technoparc. «J'adore la France. J'ai quitté l'Angleterre il y a quatorze ans et après quelques années en Suisse, je me suis installé dans le Pays de Gex il y a maintenant cinq ans. Je me suis très bien intégré ici».

Intervenant à domicile entre Collonges et Divonne-les-Bains, il apporte aux petites entreprises et aux particuliers des réponses informatiques adaptées : réparations, conseils, maintenance, programmation de base de données...

«The PC Doctor» est aussi spécialisée dans la création de sites Internet. Dans un avenir très proche, M.Hallet envisage de renforcer son équipe avec un graphiste, un programmeur ainsi qu'un éditeur de texte et même de traduire, en anglais, des sites déjà existants.



Pour plus de renseignements :
David Hallet
50 rue Gustave Eiffel – Technoparc
01630 St-Genis Pouilly
Tél : 06 76 90 62 47
www.myPCneedsfixing.com
pcdoctor@chnet.com

Entreprise "EcoCasa"

Installé à la Pépinière, Damien Roth est le responsable de «EcoCasa», entreprise spécialisée dans la distribution de matériaux isolants naturels et écologiques. Les produits qu'il distribue comme la ouate de cellulose, la laine de bois, la laine de chanvre, ou le liège expansé, sont recyclables et renouvelables. Ce sont des isolants naturels, thermiques et phoniques. M. Roth se réjouit de voir que la France commence sérieusement à s'intéresser à ce genre de matériaux. Fort de son expérience acquise dans le domaine de la construction, il travaille également en partenariat avec «les Castors», une association d'auto-construc-

teurs qui sont très sensibles à l'écologie et à l'utilisation, comme lui, de produits naturels. Au vu des difficultés rencontrées

pour trouver un local et face à la cherté des loyers pratiqués dans le Pays de Gex, M.Roth se dit satisfait d'avoir pu démarrer son activité avec un loyer raisonnable. «EcoCasa» pratique la vente sur place, la livraison sur les chantiers pour les particuliers, mais aussi les professionnels.



Pour plus de renseignements :
Damien Roth
70 rue Gustave Eiffel – Technoparc
01630 St-Genis Pouilly
Tél. 04 50 42 92 09 et 06 50 24 27 76
info@ecocasa.fr - www.ecocasa.fr

En bref

Attention : les communes suivantes ont changé de jours de collecte depuis le 4 décembre



CESSY : jeudi

COLLONGES : lundi

DIVONNE-LES-BAINS :
centre-ville :
mardi et vendredi
habitat pavillonnaire et isolé :
lundi ou mardi selon secteur
Immeubles hors centre-ville :
collecte supplémentaire le
vendredi

FARGES : lundi

FERNEY-VOLTAIRE :
centre-ville et immeubles : lundi
et jeudi
habitat pavillonnaire et isolé :
lundi

GEX :
centre-ville et immeubles :
mardi et vendredi
habitat pavillonnaire et isolé
vendredi

LÉLEX-MIJOUX : lundi (hors saison)
lundi, mercredi et vendredi
(vacances de février)
lundi et jeudi (vacances de
Noël et d'été)

POUGNY : lundi

Pour une information complète sur les changements ainsi que sur le tri sélectif, visitez notre site www.ccp.fr ou contactez le service déchets au 04 50 99 12 01

Info +

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries seront fermées les 24, 25 et 31 décembre 2006 et le 1^{er} janvier 2007.

Les collectes d'ordures ménagères des lundis 25 décembre et 1^{er} janvier sont reportées comme suit :

Ferney-Voltaire, Sauvigny, Mijoux, Lélex et Chézery-Forens **le mardi matin et après-midi.**

Divonne-les-Bains, Collonges, Pougny, Farges et Ornex **le mercredi matin.**

3 Questions à :



Chantal Huissoud,
habitante de Crozet,
2 enfants de 6 et 3 ans

➤ Êtes-vous salariée ou mère au foyer ?

Depuis très longtemps, j'étais comptable 4 jours par semaine. Il y a trois mois, j'ai arrêté de travailler mais j'aide aussi mon mari dans son activité professionnelle. C'est un choix personnel délibéré pour être plus disponible pour mes enfants car pour trouver une assistante maternelle, c'est le vrai parcours du combattant !

➤ Combien de nounous avez-vous contactées avant d'arrêter de travailler ?

En 2000, à la naissance de mon premier enfant, j'ai contacté une cinquantaine de personnes, toutes communes voisines confondues, malheureusement sans succès. Même les petites annonces n'avaient rien donné. C'est juste avant la reprise de mon travail que j'ai trouvé une assistante à St Jean de Gonville.

Pendant trois ans, et malgré la distance, nous avons privilégié cette solution car notre enfant avait rencontré chez elle une véritable « famille d'accueil ».

Nous avons connu d'autres périodes difficiles de recherches et ceci à plusieurs reprises, notamment à la période d'entrée à l'école de notre aîné et à l'arrivée de notre deuxième enfant. Une vraie galère, car nous avons dû mettre le petit, alors âgé de 2 ans, en pension toute la semaine chez ses grands-parents. Pendant ce temps, notre aîné était gardé par des voisins. Sans ces aides précieuses je ne sais pas comment nous aurions pu nous en sortir. Nous avons finalement eu la chance de trouver une dame qui a accepté de nous dépanner pendant une année. Je tiens ici à exprimer à ceux qui nous ont aidés pendant cette période, nos plus sincères remerciements.

➤ La CCPG prend la compétence petite enfance, quelles sont vos attentes de la politique gessienne en termes de mode d'accueil de la petite enfance ?

Au vu des dispositions que je viens de prendre, je n'ai, personnellement, plus rien à attendre. Mais pour les jeunes mamans d'aujourd'hui, c'est tant mieux si elles trouvent plus facilement, et heureusement qu'elles s'entraident. Dans ma commune, il n'existe actuellement aucune structure d'accueil (ni crèche, ni garderie). A l'époque de mes recherches, il y avait six à huit assistantes listées sur ma commune, mais toutes ne pouvaient pas prendre mes enfants. D'autre part, chaque nounou a aussi des obligations familiales et des contraintes d'aménagements de temps qui ne correspondent pas forcément à ceux des familles, ce qui rend les recherches encore plus difficiles. L'initiative de la Communauté de Communes dans ce domaine ne peut qu'être bénéfique pour les familles du Pays de Gex, surtout pour les petites communes sous-équipées dans ce domaine.

AFFAIRES SOCIALES

Petite enfance : une nouvelle compétence pour élargir l'offre d'accueil au service des familles

Au terme d'un large débat du Conseil Communautaire, la Communauté de Communes a décidé d'assumer la compétence Petite Enfance. Cette offre de services, destinée aux familles, permettra de répondre rapidement à leurs besoins non satisfaits en matière de crèches et haltes garderies. Entre 2007 et 2010, 262 nouvelles places devraient être créées sur le Pays de Gex et la vallée de la Valserine qui rejoindraient ainsi, avec un total de 460 places d'accueil, la moyenne départementale.

Un territoire en pleine expansion

« Depuis quelques années, le manque de places d'accueil de la petite enfance était pressenti par la population, les professionnels et les élus. En 2004, une étude réalisée à la demande de la commission des affaires sociales sur les modes de garde de la petite enfance, a confirmé le déficit très important de l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire, en décalage important avec le reste du département de l'Ain.

Sur la base de ce diagnostic et des préconisations pour répondre aux besoins des familles, les élus de la Communauté de Communes ont décidé d'élargir les compétences à l'accueil de la petite enfance et de l'intégrer dans les nouveaux statuts, afin de rattraper le retard très rapidement. Cela s'inscrit également dans une vraie logique d'aménagement solidaire du territoire. » commente Philippe Fouillet, vice-président de la CCPG, en charge des affaires sociales.

Un même service sur l'ensemble du territoire

Afin de pallier à l'insuffisance de l'offre d'accueil, tant individuel par les assistantes maternelles que régulier et occasionnel proposé par les structures

existantes, la Communauté de Communes a mis en place une stratégie comportant trois axes principaux visant à :

- Compenser l'insuffisance d'accueil régulier et individuel en développant une offre au moins équivalente à celle existante dans le département de l'Ain

- Proposer le même service sur l'ensemble du territoire gessien afin que chaque famille puisse bénéficier d'une offre équivalente

- Evaluer les éléments de soutien au recrutement et à la fidélisation du personnel des structures d'accueil.

En 4 ans, de nouvelles structures d'accueil seront mises en place

Le projet de la petite enfance a pris en compte plusieurs éléments et recommandations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), notamment en ce qui concerne les déplacements, les zones d'attractivité, les bassins d'emploi. La CCPG a également dû tenir compte des impératifs de mutualisation de moyens, d'équipements et de personnels, ainsi que des orientations de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général, partenaires financiers incontournables de cette opération.



2008-2010

OUVERTURE DES STRUCTURES : la CCPG s'engage...

Calendrier prévisionnel

- **2^{ème} semestre 2008**
Gex, Cessy, Echenevex / Divonne-les-Bains, Grilly
- **1^{er} semestre 2009**
Reprise des structures existantes
- **2^{ème} semestre 2009**
Collonges, Pougny, Léaz, Farges / Versonnex, Segny, Sauvergnay
- **1^{er} semestre 2010**
Prévessin-Moëns, Ornex, Ferney-Voltaire
- **2^{ème} semestre 2010**
St-Genis-Pouilly, Chevry, Sergy, Crozet / St-Jean de Gonville, Challex, Thoiry, Péron / Valserine : Lélex, Mijoux, Chézery-Forens

Il s'agit d'un véritable plan de rattrapage qui démarrera début 2007, avec pour ambition de proposer aux familles dès 2010, une offre d'accueil élargie dans le domaine de la petite enfance.

Mais d'ici là, de nombreuses étapes devront être franchies, comme la construction et le financement des **8 nouvelles structures** qui seront réalisées en complément de l'existant.



Le rôle des assistantes maternelles

Dans le dispositif d'accueil de la petite enfance, les assistantes maternelles tiennent une place importante. Agréées par les services de la protection

maternelle infantile du Conseil Général, elles apportent aux parents une offre alternative importante.

Parfaitement développé, ce réseau ne peut toutefois satisfaire l'ensemble des demandes.

Dans le futur dispositif, les assistantes maternelles agréées continueront à s'inscrire dans une logique de complémentarité.

Actuellement, trois relais d'assistantes maternelles (RAM) du Pays de Gex leur permettent

d'échanger sur leur pratique, de travailler en réseau et de proposer aux familles un lieu d'écoute et d'information. Ces relais sont implantés à Gex, Saint-Genis-Pouilly, Thoiry et Ferney-Voltaire-Ornex-Prévessin-Moëns.

3 Questions à :



Mme Mazabraud directrice de la structure «Les diabolins» à Gex et Mme Benoit, trésorière.

Comment fonctionne la structure petite enfance «Les diabolins» ?

La structure existe depuis 1997 et bénéficie d'un statut associatif. Nous mettons à disposition des parents un relais d'assistantes maternelles, une halte-garderie de 15 places et une crèche de 25 places. Ce sont des bénévoles, souvent des parents, qui donnent de leur temps pour toutes les questions administratives (courrier, trésorerie...).

Les locaux de la halte-garderie et de la crèche ont volontairement été séparés pour le bien-être des enfants et afin de ne pas les perturber par les allées et venues de la halte-garderie..

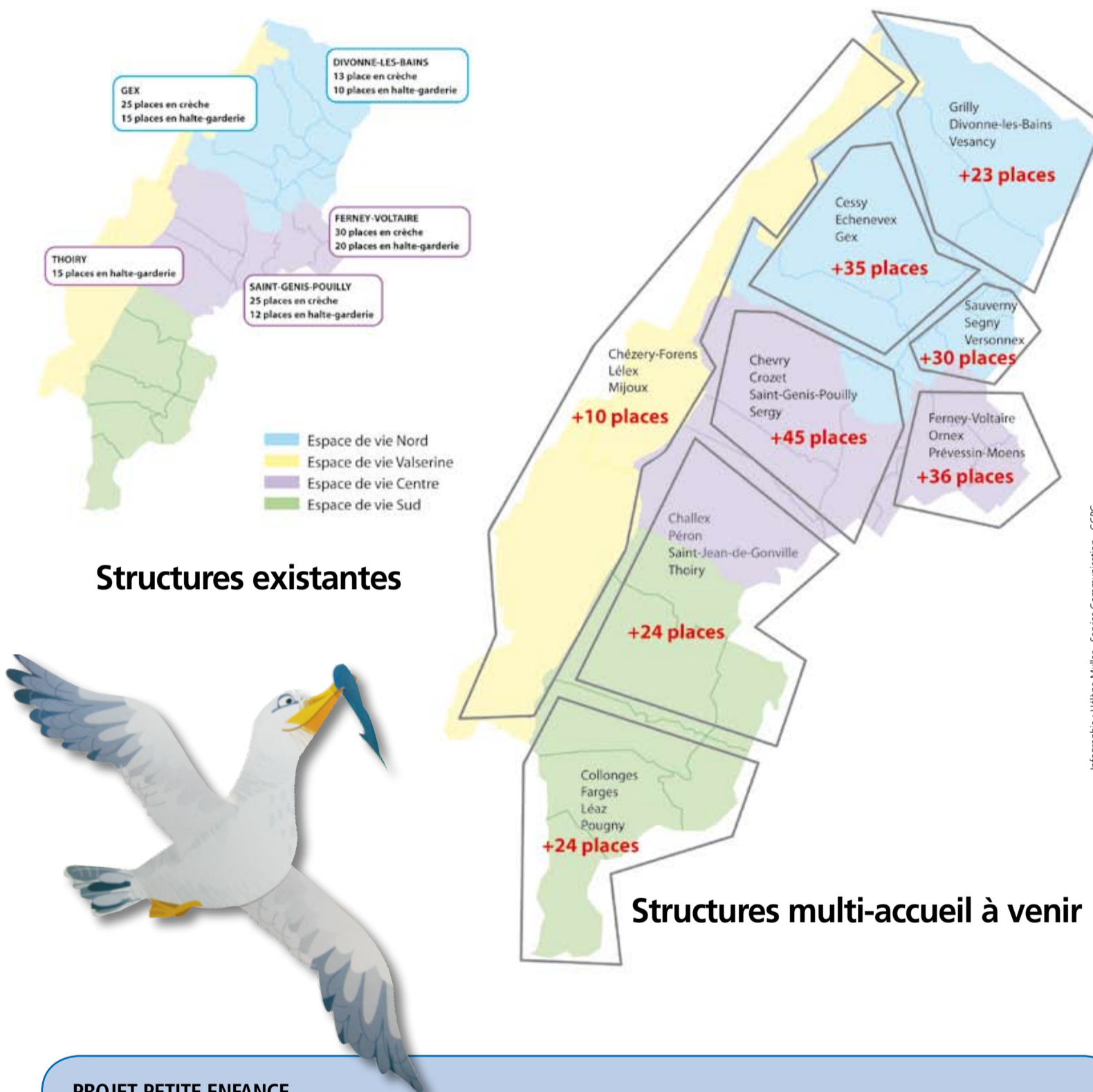
Comment gérez-vous les demandes ?

Nous devons refuser beaucoup de demandes. Les habitants de Gex et les parents travaillant tous les deux sont prioritaires. Des listes d'attentes sont mises en place, mais nous dirigeons les parents également vers le relais assistantes maternelles pour tenter de répondre à leurs besoins. Certains parents font parfois des demandes avec un délai d'un an à l'avance.

Quelles sont vos relations avec le personnel ?

Le personnel que nous recrutons doit être formé et diplômé. Nous sommes exigeants dans la qualité de leurs prestations. Il est primordial pour nous de satisfaire les parents et de les rassurer. Il n'est pas toujours facile de laisser son enfant à «des inconnus». Le problème dans le milieu de la petite enfance est le grand manque de personnel dû à la pénurie d'écoles diplômantes. Il en existe à Lyon et Grenoble pour notre région. Les élèves sortants privilégient les structures autour de leurs écoles et notre proximité avec la Suisse ne joue pas en notre faveur car il y a beaucoup de turn-over.

STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE DANS LE PAYS DE GEX



PROJET PETITE ENFANCE

LES GRANDES LIGNES

Le développement de l'offre d'accueil concerne les quatre secteurs géographiques du territoire.

Au nord :

3 nouveaux projets

- Divonne-les-Bains, Grilly
- Gex, Cessy, Echenevex
- Versonnex, Sauverny, Segny

- Création de 88 places en multi-accueil (crèches, haltes garderies)

Au centre :

2 nouveaux projets

- Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns, Ornex
- Saint-Genis-Pouilly, Chevry, Sergy, Crozet

- Création de 81 places en multi-accueil (crèches, haltes garderies)

Au sud :

2 nouveaux projets

- Collonges, Léaz, Pougny, Farges
- Challex, Péron, Saint-Jean-de-Gonville, Thoiry

- Création de 48 places en multi-accueil (crèches, haltes garderies)

La Valserine :

1 nouveau projet

- Chézery-Forens, Lélex, Mijoux

- Création de 10 places en crèches



En bref

Les énergies renouvelables dans le Pays de Gex : un bilan encourageant !

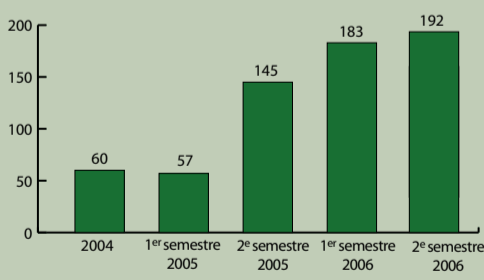


Depuis l'été 2005, la CCGP apporte des aides pour l'installation d'équipements solaires thermiques et de chaudières à bois dans les logements individuels et collectifs. En 15 mois, ce sont 125 équipements qui ont été subventionnés : **80 chauffe eau solaires, 12 systèmes solaires combinés** (chauffage et eau chaude sanitaire) et **33 chaudières à bois** (bûches ou granulés), dont 15 associées à un chauffe eau solaire. Ces aides représentent un effort financier de 66 727,20 €.

Depuis août 2005, ce sont 520 m² de capteurs solaires thermiques qui ont été installés dans le Pays de Gex, contre 60 m² en 2004. Ces 520 m² peuvent produire annuellement l'équivalent de 260 000 Kilowatt/heure, soit 22,35 Tonnes Equivalent Pétrole.

Une tonne de bois utilisée pour le chauffage permet d'éviter le rejet de 0,7 tonne de CO₂ par rapport au gaz naturel et 0,9 tonnes de CO₂ par rapport au fuel.

M² de capteurs solaires thermiques installés dans le Pays de Gex



Pour vous informer sur les économies d'énergie et les équipements utilisant des énergies renouvelables, deux permanences de l'Espace Info Energie ont lieu chaque mois dans le Pays de Gex dans deux communes différentes. **Pour connaître le lieu et la date de ces permanences, contactez le service Environnement de la CCGP : 04 50 42 65 13 ou Hélianthe - Espace Info Energie dans l'Ain : 04 74 45 16 46.**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un outil de maîtrise foncière au service de l'intérêt public

L'Etablissement Public Foncier Local peut, pour le compte des collectivités, réaliser des acquisitions foncières dans le but de construire des logements, des équipements publics...

Le 27 septembre 2006, le conseil communautaire a décidé d'adhérer à l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) proposé par le Conseil Général de l'Ain.

Un outil pour accompagner le développement du territoire

Le Conseil Général de l'Ain, a pris l'initiative de créer un Etablissement Public Foncier Local (EPFL) qui a comme objectif de réaliser, pour le compte de ses membres, toutes acquisitions foncières ou immobilières. Ainsi, l'EPFL représente un outil de soutien et d'encouragement aux initiatives locales.

Concrètement, dès 2007, la tâche des communes sera à la fois simplifiée et facilitée pour leurs acquisitions foncières.

La réalisation de ces acquisitions devra s'inscrire prioritairement dans des perspectives

d'aménagement correspondant aux 4 champs d'interventions fixés par le Conseil général :

- le logement,
- le développement économique,
- les équipements publics,
- les espaces naturels.

Ces champs seront arrêtés au sein du programme pluriannuel d'intervention (PPI).

Ce PPI sera mis en place à l'échelle du territoire et placé sous la compétence de la collectivité adhérente : la Communauté de Communes du Pays de Gex.

Les orientations retenues par ce plan pluriannuel d'intervention, seront définies pour une période de cinq ans, toutefois, elles pourront faire l'objet de modifications en fonction de l'évolution des besoins.

Une façon de mutualiser les moyens

La mise en place d'un outil comme l'EPFL permettant notamment une mutualisation



des moyens, sera un dispositif efficace pour les communes de mener à bien leurs politiques d'aménagement.

En confiant à l'EPFL l'acquisition foncière nécessaire à la réalisation d'un équipement futur, les adhérents ne subiront pas les effets de l'inflation. L'EPFL acquiert et revend des terrains à ses adhérents (ou à des opérateurs publics) à prix constants, sans intérêts ; ainsi l'EPFL peut s'assimiler à un prêt à taux zéro. Pour faire face à leurs engagements financiers, un délai pourra

être consenti - ceci en fonction de la durée de portage retenue (de 4, 6 ou 8 ans).

En adhérant à l'Etablissement Public Foncier Local, la Communauté de Communes du Pays de Gex et les communes pourront bénéficier des moyens d'une structure, en phase avec les réalités locales, dotée d'une réelle puissance financière, garante de compétences techniques (portage des biens, entretien) et juridiques (négociation, pratique de la préemption et de l'expropriation, maîtrise des réglementations...).

INTERVIEW

Parole aux élus

Que pensent les élus de la création d'un Etablissement Public Foncier Local pour le Pays de Gex ?



«Une très bonne décision»

Mme Digeon
Adjointe au Maire de Gex

«La création de l'EPFL pour le Pays de Gex est une très bonne décision pour l'ensemble des communes gessiennes, et notamment pour Gex. Elle s'inscrit dans l'esprit de la communauté de mutualiser les moyens et d'aider les communes à se développer. Le prix du foncier étant élevé, et Gex n'y échappent pas, certaines communes ne peuvent, pour des raisons budgétaires, acquérir des terrains pour mener rapidement à terme des projets comme des logements sociaux ou des équipements publics ou économiques.

L'EPFL pourra alors soulager les communes en apportant toutes ses compétences juridiques pour négocier avec les propriétaires directement. Certes, la mise en place de cet établissement va créer une charge financière supplémentaire pour les Gessiens, mais c'est un mal pour un bien. Si les communes veulent faire face à l'augmentation de leur population, créer des services nouveaux, renforcer le parc de logements sociaux, elles pourront y parvenir grâce à l'aide fournie par cet EPFL».



«Un moyen supplémentaire»

Jacques Janier
Maire de Sauvigny

«Je suis très favorable à la création d'un E.P.F.L qui permettra de donner un moyen supplémentaire aux collectivités et en particulier aux communes : dans l'acquisition du foncier. Cela a été constaté, les communes et surtout les communes rurales ne peuvent pas, faute de foncier, mener à bien une politique d'organisation et de développement à moyen et long termes.

Localement, la pression foncière est particulièrement forte. Même avec un droit de préemption, les communes ne peuvent réaliser les acquisitions nécessaires à la construction de logements accessibles aux revenus modestes. Elles ne peuvent envisager des opérations d'aménagement public, d'activités ou de loisirs. L'EPFL peut donc être un bon relais avec les aménageurs publics ou privés, de plus il soulagera les communes des contraintes et tracés liés aux transactions immobilières.

L'EPFL devrait se révéler un outil efficace et apprécié s'il est doté de moyens financiers importants, et si la programmation des acquisitions peut s'effectuer de façon cohérente et équitable».



«Un véritable outil»

Jocelyne Boch
Maire de Thoiry

«Cette structure, qui devrait s'avérer particulièrement utile à la collectivité, est mise en place à point nommé, à un moment où les communes disposent de moins en moins de réserves foncières et ont de plus en plus de mal à les reconstituer. Il s'agit là d'un véritable outil au service de l'aménagement, donc au service de la population.

Les quatre axes prioritaires retenus, qui sont le logement, le développement économique, les équipements et les espaces naturels, s'inscrivent dans une véritable logique au regard des besoins actuels et des perspectives relevées sur la base des différents documents d'urbanisme.

Face à l'inflation qui touche les prix du foncier, l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local doit aider les communes à mener à bien leurs programmes d'aménagement en leur permettant de disposer d'un lien entre les organismes de planification et d'études et les opérateurs.

La possibilité de portage qu'offre l'EPFL équivaut à une opportunité pour les communes de «débudgétiser» les investissements liés aux acquisitions foncières».

COMMUNICATION ET TIC

L'Ain à Très Haut Débit

À la demande pressante de la CCPG, le Pays de Gex a été retenu pour une opération pilote de mise en place d'un réseau de communication électronique à Très Haut Débit concernant tout le territoire.

Le Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain a décidé de lancer, sur l'ensemble du département, une infrastructure dédiée aux communications électroniques à très haut débit, accessible aux particuliers et aux entreprises. **Pour le Pays de Gex, le projet démarrera en 2008.**

Les enjeux d'un tel engagement, pris avec le soutien de 394 communes, sont multiples. Pour les entreprises de l'Ain, le Très Haut Débit permettra de pallier aux inconvénients de l'éloignement géographique (vidéoconférence haute définition, transmission de données en temps réel...), tout en favorisant la création de nouveaux services et de nouvelles entreprises travaillant principalement avec Internet.

Pour les collectivités locales De nombreuses applications les

concerneront comme : Gestion à distance de tous types d'installations (chauffage, éclairage, réseau d'eau, sécurité, vidéo-surveillance...), échanges entre collectivités et administrations, signature électronique de documents...

Pour le particulier

Le Très Haut Débit sera également source de confort en se déclinant sur différents modes : télétravail, télévision haute définition et radio sur mesure, partage de connaissances et de savoirs...

A terme, l'accès aux services Internet sera équivalent voire supérieur dans certains cas aux services existants à Genève ou à Paris.

Dénoté LIAin (Liaison Internet de l'Ain) ce projet repose sur le déploiement d'un réseau de fibres optiques utilisant, à la

fois les supports moyenne et basse tensions de la distribution électrique et les ouvrages souterrains existants. Les fibres optiques employées pour un tel réseau sont actuellement fabriquées à Belley dans l'Ain. Elles présentent l'avantage de n'imposer aucune limite de débit.

L'engagement de ce projet, d'un coût de 10 millions d'euros, doit pouvoir, d'ici fin 2012, permettre à tout le département d'accéder au Très Haut Débit facilitant ainsi la qualité de vie et le travail de tous.

Le département de l'Ain pourra donc devenir un véritable pôle naturel pour Internet. La mise en œuvre d'un réseau de communication électronique Très Haut Débit doit également participer au développement des activités de service autour d'Internet et faciliter, pour les communes, l'accueil de télétravailleurs.

**Un projet pilote**

Avant de développer le projet sur l'ensemble du département, une opération pilote va être engagée sur la commune de Mionnay, près de Lyon, et le Pays de Gex sera associé avec le bassin bellegardien.

Notre secteur regroupe ainsi 41 communes sur les 419 faisant partie du département, soit 10%. Dans cette zone géographique on recense également 80 000 habitants (547 000 dans l'Ain), 31 239 ménages (199 063), 40 000 lignes téléphoniques (245 000), 1064 artisans (8742) et 212 entreprises (2093).

Le Pays de Gex a également été retenu pour ses caractéristiques de mixité entre zones rurales et urbaines et pour la proximité du CERN, où a été créé le W.W.W. (World Wide Web).

C'est également dans cette partie

du département que l'on trouve le plus d'utilisateurs d'Internet.

Un cheminement de dix ans

L'aboutissement du projet a été précédé par une longue phase de mise en place.

30 mars 1996 : intégration par le syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain de la compétence optionnelle relative à la communication électronique.

29 mars 2003 : évolution de la compétence communication électronique par rapport à la loi

28 juillet 2005 : création du service communication électronique

12 janvier 2006 : déclaration à l'autorité de régulation du syndicat en tant qu'opérateur local

6 octobre 2006 : 394 communes sur les 419 du département transfèrent au syndicat la compétence communication électronique. ■

EAU ET ASSAINISSEMENT

L'Oudar, une rivière réhabilitée

Signé il y a plus de deux ans, le contrat de rivières transfrontalier «Pays de Gex Léman» a fait l'objet, dès sa mise en œuvre, d'un programme d'aménagement et de gestion à réaliser sur une durée de sept ans. Au niveau du pont de l'église de Versonnex, la rivière de l'Oudar devrait être ainsi réhabilitée.

L'enfoncement marqué du lit de l'Oudar, les érosions importantes de ses berges sur environ 300 mètres sont à l'origine de la formation de parois verticales risquant, à terme, de présenter un danger, au vu de la présence d'habitations et d'un parking.

Afin de remédier à cette situation, deux opérations sous maîtrise d'ouvrage communale ont été programmées :

L'aménagement de l'Oudar en aval du pont de l'église et la renaturation de l'Oudar au droit de l'église à Versonnex.

L'intervention prévoit l'aménagement d'ouvrages de franchissement de seuils (environ 1,50 m de haut) sur l'Oudar, au pont de l'église, afin de permettre la migration des poissons, comme la truite de rivière ou l'ombre commun vers leurs frayères situées en amont. La maîtrise d'ouvrage de cette opération a été déléguée à la Communauté de Communes

du Pays de Gex par une convention signée fin 2004 avec le Groupement des Pêcheurs Transfrontaliers.

Mandaté par la commune de Versonnex, le cabinet Hydrétudes



a réalisé une modélisation hydraulique du ruisseau pour définir les écoulements (hauteur d'eau et vitesses) obtenus lors d'évènements

extrêmes (crue centennale). Les conclusions de cette étude ont révélé la nécessité de réaliser le confortement des berges et des seuils pour la protection des biens

et des personnes en réalisant les travaux suivants :

- la protection des berges par technique végétale. Des fascines

sont mises en œuvre (sur une longueur totale de 55 mètres) et le parement du talus est ensemencé jusqu'en haut des berges et parsemé d'espèces buissonnantes et arbustives qui le stabilisent.

- La protection des berges par technique minérale par la mise en œuvre d'enrochements (blocs de 3 à 5 tonnes) sur environ 170 mètres.

- La réalisation de 2 passes à poissons à travers la création de 2 rampes en enrochement.

L'ensemble de ces travaux qui ont débuté le 10 juillet 2006, fait l'objet d'un projet global mené de manière coordonnée afin d'optimiser les coûts de réalisation et d'en réduire l'impact sur le milieu aquatique. ■

Les chiffres clés des travaux engagés :

Coût : 220 775 € T.T.C

Durée : 3 mois

Longueur concernée : 230 mètres

Volume d'enrochements : 2 430 m³

Le contrat rivières

vu par
Véronique
Tanesse-Peysson,
présidente
de l'Association
de Pêche de
l'Est Gessien



«Dès la première réunion, les pêcheurs gessiens ont été associés à l'élaboration de ce contrat rivières qui, à nos yeux, ne contient que des aspects bénéfiques. Les dispositions prises, en particulier celles liées à l'assainissement, vont participer à une amélioration qualitative de l'eau, ce qui devrait, à terme, nous permettre de récupérer des tronçons de rivières où actuellement il n'y a plus de vie.

Nous avons participé aux investissements pour la construction de trois passes à poissons que nous n'aurions pu réaliser seuls. Elles rendent franchissables certaines zones et multiplient ainsi les possibilités de reproduction naturelle en favorisant une meilleure circulation des poissons».



danse théâtre
à l'affiche
 Décembre 2006 à mars 2007
 expositions conférences
 concerts animations

Décembre

Mercredi 13, samedi 16 et mercredi 20 décembre 2006 à 15 h et 17 h
Série de contes pour les enfants de 7 à 77 ans
Contes de Noël

L'Esplanade du Lac propose une série de contes pour faire rêver tous les enfants de 7 à 77 ans
 Divonne les Bains, Esplanade du Lac
 Renseignements : 04 50 99 17 70

Vendredi 22 décembre 2006 à 20 h 30
Concert

La chorale «Le Pays de Gex»
 Concert de chants classiques, liturgie orthodoxe, gospels, chants de Noël, chansons françaises...
 Saint-Genis-Pouilly - Centre Culturel Jean Monnet
 Tarifs : 15 €, 10 € abonnement
 Renseignements : 04 50 20 52 59

Janvier

Lundi 8 janvier 2007 à 20 h

Dîner-débat du Cercle Condorcet «Justice Après Outreau, les réformes incontournables»

Avec Charles Libman, Avocat à la Cour de Paris - Ferney-Voltaire
 Novotel - Tarif : 25 €
 Renseignements : 04 50 42 89 02

Samedi 13 et dimanche 14 janvier 2007

Comédie musicale Roméo et Juliette

Par la compagnie Art Fun .
 Adaptation de la comédie musicale de Gérard Presgurvic par la Compagnie Art Fun
 Divonne-les-Bains, Esplanade du Lac
 Renseignements : 04 50 49 29 92

Lundi 15 janvier 2007 à 20 h 30

Conférence de l'Université pour Tous «Allons-nous vers le meilleur des mondes ?»

Avec Jacques Boucrot, Normalien, Physicien au CERN. Les avancées technologiques sont à l'origine de l'amélioration de notre condition de vie. Dans la jungle de l'information, comment démêler le faux du vrai, quel avenir peut-on raisonnablement envisager pour l'humanité ?
 Divonne-Les-Bains – Esplanade du Lac
 Tarif plein : 5 €, tarif réduit : 3 €
 Renseignements : 04 50 41 94 93

Du 18 janvier au 24 mai 2007 à 20 h 30

Ateliers de lecture et musique

Organisés par l'association «Plume et Bémol» Des ateliers pour enfants ont lieu les mercredis après-midi. St-Genis-Pouilly, Médiathèque G. Sand
 Renseignements : 04 50 20 52 59 ou 06 62 06 49 78.
<http://www.cc-pays-de-gex.fr/assoc/plumeetbemol/>

Judi 19 janvier 2007 à 20 h 30

Chanson française Les Jojo's

Gex – salle des fêtes
 Tarif plein : 6,50 €
 Tarif réduit : 3,25 € (enfants de 3 à 12 ans), 3 € (passeport culture jeune)
 Renseignements : 04 50 42 63 00



Dimanche 28 janvier 2007

Concert de chant choral Chandiver, Grands chœurs de la comédie musicale «Les Misérables»

Sous la direction de Michel Liotta
 Gex - Espace Perdtemps
 Renseignements : 04 50 42 63 00

Février

Vendredi 2 février 2007 à 20 h 30

Humour : La lionne de Belfort

Gex – Salle des fêtes
 Tarif plein : 6,50 €, tarif réduit : 3,25 € (enfants de 3 à 12 ans), 3 € (passeport culture jeune)
 Renseignements : 04 50 42 63 00

Vendredi 2 février 2007 à 20 h 30

Chanson française Charliée Couture

Nouvel album «New YorCoeur» sortie en octobre 2006
 Aussi à l'aise devant un clavier qu'une guitare ou un pinceau à la main, Charliée est un artiste rock aux activités multiples, ce que les américains appellent «a renaissance man»
 Divonne-les-Bains, Esplanade du Lac
 Tarif plein : 25 € / tarif réduit : 22 €
 tarif abonnement et famille : 20 €
 Renseignements : 04 50 99 17 70



Vendredi 3 février 2007 à 20 h 30

Théâtre «Skelly»

Du roman de David Rimbault, Frédéric Souterelle tire une adaptation intelligente et efficace, magnifiquement servie par Gwen Leuret. A la Comédie de Ferney
 Tarif 12€ - Réduit : 7€
 Renseignements à l'Office de Tourisme de Ferney-Voltaire : 04 50 28 09 16
 Réservations en ligne : www.compagniethalie.org.



Lundi 5 février 2007 à 20 h

Dîner-débat du Cercle Condorcet

Avec Christophe Paillard, Docteur en Philosophie, Professeur à l'Université de Lyon - Ferney-Voltaire – Novotel - Tarif : 25 €
 Renseignements : 04 50 42 89 02

Mardi 6 février 2007 à 20 h 30

Musique classique La Compagnie du Piano

Saint-Genis Pouilly – centre culturel Jean Monnet - Tarif plein : 15 €
 tarif réduit (abonnés) 10 €
 Renseignements : 04 50 42 29 37

Mercredi 7 février à 17 h 30

Théâtre jeune public Les monstres de ma mère

Par le Théâtre de l'Aventure
 Textes et mise en scène de Jean-Marie Boudeuille. Avec Fanny Chevallier, Sarah Hamoud, Akli Menni. Du théâtre, des chansons et des marionnettes pour raconter l'histoire de Noémie
 Divonne-les-Bains, Esplanade du Lac
 Tarif plein : 12 € / tarif réduit : 10 €
 Tarif abonnement et famille : 8 €
 Renseignements : 04 50 99 17 70



Mercredi 14 février 2007 à 16 h 30

Spectacle jeune public 1- 2- 3 couleurs

De et avec Sandra Jaganathen Avec la participation de J-C Baconnier. Musique : Poulenc, J. Hisaishi A la fois amusant et émouvant, ce spectacle est un conte mouvementé pour petits et grands (à partir de 4 ans)
 Gex – Salle des fêtes
 Tarif plein : 6,50 €, tarif réduit : 3,25 € (enfants de 3 à 12 ans), 3 € (passeport culture jeune)
 Renseignements : 04 50 42 63 00

Lundi 19 février 2007 à 20 h 30

Conférence de l'Université pour Tous «Tocqueville et le Canada»

Avec Jean-Michel Leclercq Juriste, homme politique et homme d'état, il étudia la vie politique américaine du début du XIX^{ème} siècle et laissa une œuvre aujourd'hui encore exemplaire
 Divonne-Les-Bains – Esplanade du Lac
 Tarif plein : 5 €, tarif réduit : 3 €
 Renseignements : 04 50 41 94 93

Samedi 24 et dimanche 25 février 2007 de 9 h à 19 h

Salon de la Pêche

800 m² d'exposition
 Organisé par l'AAPPMA de Thoiry
 Thoiry - Salle des Fêtes de 9h à 19h
 Renseignements : 04 50 41 21 66

Mardi 27 février 2007 à 20 h 30

Danse contemporaine La nuit des interprètes

Divonne-Les-Bains, Esplanade du lac
 Tarif plein : 25 € / tarif réduit : 22 €
 tarif abonnement et famille : 20 €
 tarif Passedanse : 22 € /
 tarif passedanse réduit : 20 €
 Renseignements : 04 50 99 17 70



Calendrier des vœux 2007 des Maires du Pays de Gex



| COMMUNES | DATES | HORAIRE | LIEU |
|------------------------|---------------------|---------|-------------------------------|
| Cessy | Judi 4 janvier | 19h30 | Salle du Vidiolet |
| Challex | Judi 11 janvier | 18h00 | Salle des fêtes |
| Chevry | Vendredi 19 janvier | 19h00 | Salle des fêtes |
| Chézery-Forens | Pas de vœux | | |
| Collonges | Vendredi 5 janvier | 18h30 | Foyer rural |
| Crozet | Vendredi 12 janvier | 19h00 | Salle des fêtes |
| Divonne-les-Bains | Dimanche 7 janvier | 11h30 | Esplanade du Lac |
| Echenevex | Vendredi 5 janvier | 18h30 | La Chenaille |
| Farges | Judi 4 janvier | 19h00 | Salle des fêtes |
| Ferney-Voltaire | Mardi 23 janvier | 18h45 | COSEC |
| Gex | Samedi 13 janvier | 19h00 | Espace Perdtemps |
| Grilly | Non communiqué | | |
| Léaz | Samedi 20 janvier | 18h00 | Salle Maurice Raisin |
| Lélex | Vendredi 5 janvier | 20h00 | Salle des fêtes |
| Mijoux | Non communiqué | | |
| Ornex | Mardi 9 janvier | 18h30 | Salle R. Lavergne |
| Péron | Judi 25 janvier | 18h30 | Salle des fêtes |
| Pougny | Vendredi 5 janvier | 18h30 | Salle des fêtes |
| Prévessin-Moëns | Vendredi 19 janvier | 18h30 | Salle G.Laverriere |
| Saint-Genis-Pouilly | Vendredi 12 janvier | 18h30 | Salle Jean Monnet |
| Saint-Jean de Gonville | Samedi 13 janvier | 11h00 | Salle des fêtes |
| Sauverny | Mercredi 10 janvier | 18h30 | Salle G.Bonnefoy |
| Segny | Samedi 3 février | 11h00 | Nouvelle salle sports-loisirs |
| Sergy | Mercredi 10 janvier | 18h30 | Salle des fêtes |
| Thoiry | Samedi 6 janvier | 11h00 | Salle des fêtes |
| Versonnex | Samedi 13 janvier | 11h00 | Salle Pierre Jaques |

Mars

Lundi 5 mars à 20 h

Dîner-débat du Cercle Condorcet Le rôle d'un Président de Conseil Général

Avec Charles de la Verpillière, Président du Conseil Général de l'Ain
 Ferney-Voltaire – Novotel
 Tarif : 25 €
 Renseignements : 04 50 42 89 02

Judi 8 mars 2007 à 20 h 30

Concert spectacle Fred Radix «une chanson dans la tête»

Divonne-Les-Bains, Esplanade du Lac
 Tarif plein : 15 € / tarif réduit 12 € /
 tarif abonnement et tarif famille 10 €
 Renseignements : 04 50 99 17 70



Judi 8 mars 2007 à 20 h 30

Théâtre : Colette, la chatoyante

Saint-Genis Pouilly – centre culturel Jean Monnet - Tarif plein : 15 € / tarif réduit (abonnés) 10 €
 Renseignements 04 50 42 29 37

Vendredi 16 mars 2007 à 20 h 30

Concert repas : Soirée Saint Patrick

Gex – salle des fêtes
 Renseignements 04 50 42 63 00

Retrouvez les dates complémentaires des manifestations gessiennes dans l'agenda culturel de la CCPG



Pays de Gex pratique :

➤ **Communauté de Communes du Pays de Gex**
 Technoparc – 50 rue Gustave Eiffel
 01 630 ST-GENIS-POUILLY
 Tél : 04 50 42 65 00
 Fax : 04 50 42 65 01
www.cc-pays-de-gex.fr
info@ccpg.fr

➤ **Que faire de vos déchets ?**
 • Déchetteries
 Ouvertes 7/7 sauf les jours fériés
Péron : 04 50 59 14 64
St-Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Versonnex : 04 50 42 74 74

➤ **Renseignements sur le tri,** le compostage, et sur les demandes de bacs
N° vert : 0 800 800 215

➤ **Service emploi pour les 16/26 ans**
 Tél : 04 50 20 32 27
 Fax : 04 50 20 37 59
emploi@cc-pays-de-gex.fr
www.cc-pays-de-gex.fr/emploi

➤ **Eau et assainissement**
 Tél : 04 50 40 84 88
 Fax : 04 50 40 85 77
eau.assainissement@cc-pays-de-gex.fr
www.cc-pays-de-gex.fr/eau

➤ **Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura**
 Tél : 04 50 41 25 55
 Fax : 04 50 41 25 46
haute.chaine.jura@espaces-naturels.fr
www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org

➤ **ADE - Agence de Développement Economique**
 Tél : 04 50 42 65 20
 Fax : 04 50 42 65 25
info@ade01.org
www.ade01.org

➤ **CRI - Centre de Ressources Informatiques**
 Tél : 04 50 42 65 27
 Fax : 04 50 42 65 25
cri-info@cc-pays-de-gex.fr
www.cri01.org

➤ **Personnes âgées, le CLIC est à votre écoute !**
 Tél : 04 50 41 04 04
clic@cc-pays-de-gex.fr
www.cc-pays-de-gex.fr/clic